

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mars 2019

SIMPLIFICATION DU DROIT DES SOCIÉTÉS - (N° 1771)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par
Mme Degois

ARTICLE 44

À l'alinéa 4, après le mot :

« alinéa »,

insérer la référence :

« du I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.